

PV

Conseil d'administration de Haute Fidélité

Date	Lundi 14 octobre
Réunion	Conseil d'administration
Présent.e.s	Xavier COLLIN
	Kenneth GUIGUER
	Camille BAILLEUX (pouvoir pour Peggy ANDRÉ)
	Laurent TRICART
	Marc D'HAUSSY
	Julien MAILLE
	Alexia BALANDJIAN
	Aymeric BERTHE
	Arnaud ADAM
	Antoine GRILLON
	Alex MONVILLE
	Nicolas LEFEVRE
QUORUM	Le Quorum est atteint avec 12 membres présents dont 1 procuration
Excusé.e.s	Charles THIOLLIET
	Elizabeth DA COSTA
Prise de notes	Johann SCHULZ
Durée	

ORDRE DU JOUR

1. Validation du programme d'activité 2025
2. Retour sur le rendez-vous avec François DECOSTER
3. Validation du budget 2025
4. Validation du « règlement intérieur »
5. Échange sur le groupe de travail « financement de la filière »
6. Lancement du DLA
7. Point sur les recrutements

En introduction Julien MAILLE de RADIO+ expose la problématique de la baisse de l'aide de l'État (FSER) pour 700 radios associatives de près de 10 millions d'euros, soit 1/3 de l'aide accordée par radio. Une partie du FSER est redirigée vers le livre et la lecture, les médiathèques. L'État ne reconnaît plus les radios associatives, et diminuer leur aide, revient à en condamner une grande partie d'entre elles.

La FRANF a envoyé un courrier à Xavier BERTRAND. Les radios se mobilisent au niveau national pour communiquer auprès des députés, sénateurs. Les syndicats sont auditionnés le 18 octobre par la commission culture de l'assemblée.

- HAUTE FIDÉLITÉ se joindra à tout communiqué pour soutenir les radios associatives.

1. VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2025

- Johann SCHULZ précise que le déroulé du programme d'activité a été validé lors du dernier Conseil d'administration le 5 septembre dernier.
- Anne-Laure CHABAT a informé le Conseil d'administration par courriel le 25 septembre du dépôt du dossier à la Région le 30 septembre au lieu du 31 octobre (date limite de dépôt) sur les conseils de François LEVEAU et de la Direction de la culture. Nous redéposerons le programme d'activité ainsi que le budget validé par la gouvernance.
- Notre dossier devrait passer en février au lieu du mois d'avril à la commission plénière de la Région.

Johann SCHULZ demande au Conseil d'Administration s'il y a des questions sur le programme d'activité avant de passer au vote.

AVIS DU CA
Le programme d'activité est validé à l'unanimité des membres présents

2. RETOUR SUR LE RENDEZ-VOUS AVEC FRANÇOIS DECOSTER

Avant d'aborder le budget, Johann SCHULZ souhaite rappeler le contenu des derniers échanges qui ont eu lieu avec François DECOSTER.

- **François DECOSTER va défendre l'augmentation du pôle en 2025** (comme cela a été le cas en 2024). Comme en 2024, il faut être prudent sur l'issue du résultat et sur la décision qui sera prise par les élu.e.s.
- **Le pôle va rencontrer Bertrand SAUVAGE (Directeur de la transformation de l'économie régionale), pour évoquer la prise en charge des déplacements des professionnels sur les salons pro, notamment à l'étranger.**
 - Malika PALMER est chargée par François DECOSTER de mettre le pôle en lien avec le service.
 - La région intervient à 50% sur le financement des frais engagés, à condition que les professionnels soient exposants. François DECOSTER nous invite à réfléchir par rapport au voisinage de notre région, et des partenariats qui sont engagés (Belgique, Pays-Bas, Allemagne...).

- **François DECOSTER souligne son intérêt pour le développement de l'économie circulaire dans notre secteur et toute proposition qui pourrait favoriser un meilleur ruissellement invite les filières culturelles à déposer des projets sur le dispositif FRATRI (Fond Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle)**
 - François DECOSTER invite les filières culturelles à déposer des projets sur le dispositif FRATRI (Fond Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle)
 - Un certain nombre d'acteurs culturels étant à l'avant-garde de l'innovation, il est important qu'ils puissent y avoir accès ;
 - La Région doit vérifier avec les services associés qu'il n'y a pas de « freins » au fait que la culture fasse partie des « industrie » prioritaire pour la Région.
 - François DECOSTER souligne l'intérêt pour le développement de l'économie circulaire dans notre secteur et à toute proposition qui pourrait favoriser un meilleur ruissellement

- **François DECOSTER valide sur le fond l'évolution du dispositif HAUTE FRÉQUENCE et la création d'un groupe de travail HAUTE FIDÉLITÉ / Région pour :**
 - Réfléchir au transfert de cette enveloppe sur le contrat de filière Hauts-de-France, ce qui pourrait avoir un effet levier sur les aides CNM, et celles de la DRAC (plan ruralité, Mieux Produire Mieux Diffuser) cette perspective a été confirmée par la suite par Nicolas GUINET notamment sur l'inclusion du plan ruralité sur le CDF ;
 - Cela pourrait aussi avoir un effet sur les départements qu'il serait pertinent d'intégrer à court terme dans le périmètre de la concertation ;
 - Prendre en compte les orientations prioritaires de la Région, en l'occurrence la diffusion/création/présence artistique dans les territoires ruraux ainsi que le besoin de rayonnement de la Région ;
 - Approfondir les problématiques de circulation et de visibilité de la création artistique régionale ;
 - Étudier la pertinence l'efficacité de dispositifs similaire déjà engagés dans certaines régions en interrogeant le CNM et les comités techniques de ces territoires.
 - Intervenir sur le financement du pôle par la Région pour son rôle et ses missions dédiées au contrat de filière.

AVIS DU CA

Alex MONVILLE : François DECOSTER soutient notre proposition, ce qui n'est pas forcément le cas de François LEVEAU (et de la Direction de la Culture)
Un argument dont nous devons nous servir pour redéployer l'argent de HAUTE FRÉQUENCE, c'est le rééquilibrage entre les grosses métropoles et la ruralité

3. VALIDATION DU BUDGET 2025

Ont été envoyé un budget de fonctionnement 2025 (sans projets) de 304 725 euros et un budget 2025 avec projets de 450 325 euros.

CHARGES	PRODUITS
GESTION DE L'ASSOCIATION 44 397	CONSEIL RÉGIONAL HDF Novaction- fonctionnement 178 000
Fonctionnement (dont amortissements) 22 861	CONSEIL RÉGIONAL HDF / Contrat de branche formation - projet Defma 39 900
Sites Hellemmes et Amiens 19 336	DRAC HDF - Fonctionnement 50 000
Vie associative 2 200	DRAC : projet Les Grandes Formes 10 000
OBSERVATION 80 200	DREETS - projet Defma 30 000
Observation participative et partagée (enquêtes, panorama) 2 200	CD NORD 3 000
Etude sur le poids économique de la filière 3 100	CD PAS DE CALAIS 5 000
Diagnostic emploi-formation DEFMA 74 900	CD OISE 7 000
RESSOURCES ET COMMUNICATION 6 160	CD AISNE 2 000
Communication générale 5 160	CD SOMME 4 000
Temps Infos Ressources / Sessions d'Informations 1 000	CNM / contrat de filière 10 175
CONCERTATION ET COOPERATION 34 165	AFDAS : projet Defma 5 000
Frais généraux concertation et Coopération 12 460	Métropole de Lille 60 000
Déplacements professionnels 7 230	Autres subventions ASP 16 400
Rencontres territoriales Radar 1 000	Ventes de prestations de services 5 500
Séminaire filière Au Turbin 13 475	Cotisations membres 24 350
APPUI AUX ACTEURS ET A LA FILIERE 20 825	
Appui aux adhérents et aux acteurs de la filière 2 250	
Formations (dont formation des adhérents) 6 625	
Les Grandes Formes 10 700	
Projets transition écologique, dont R2D2 1 250	
RH Haute Fidélité 264 578	
TOTAL CHARGES 450 325	TOTAL PRODUITS 450 325

Explications postes budgets (avec projets)

La subvention de la MEL permet de rajouter des dépenses en fonctionnement, observation et communication qui ne sont pas présentes dans le budget de fonctionnement.

- Concernant la MEL, notre demande est de 60 000 euros, comprenant 35 000 euros d'aides au fonctionnement. Un courrier officiel de demande de financement a été envoyé à Damien CASTELAIN. Nous devons affiner notre projet pour la MEL avant d'être auditionné par la DGS (pas encore de date).

Produits :

- Région : Augmentation 25K€ suite au rdv avec François Decoster
- DRAC : 50K€ en fonctionnement et 10K€ pour le Grandes Formes
- Defma : sub région selon montant demandé, Dreets pour 32K€ car 3000€ de dépenses RH déjà affectées sur 2024 et 2023, 5000€ AFDAS (pour information le dossier passait en commission plénière le 10 octobre, nous n'avons à cette heure pas de réponse sur sa validation.
- Départements : mêmes montants que les années précédentes avec un risque ++ sur l'Aisne (le Pas de Calais ne devrait pas baisser sa subvention).

- MEL : 60000€ : 35000€ pour le fonctionnement, 15000€ actions collectives (formations, Au Turbin) et 10000€ sur l'aide aux PME (présence d'une délégation de producteurs/labels sur 3 évènements internationaux). Le projet MEL reste à définir dans les détails.

Ressources propres :

- Cotisations au même montant que 2024
- Refacturation repas au Turbin + Les Grandes Formes + R2D2 (RH Anne-Laure), ASP pour contrat d'apprentissage, service civique et Fonpeps
On pourrait encore rajouter le fonjep mais pour l'instant, il n'apparaît pas car il est incertain

Charges :

- Fonctionnement : postes classiques (loyers, charges, fournitures, assurances, logiciels) avec augmentation pour les loyers chaufferie, cabinet Faille et CAC, et assurance
Loyer chaufferie augmenté : 1250€ (1148€ en 2024) + charges augmentées : 120€ (116€ en 2024)
Charges Graineterie : 486€/trimestre
Adhésions dans fonctionnement : SMA (400€), Graineterie (100€) et Agi son (250€)
Indemnités et avantages divers : indemnité service civique et prise en charge abo Ilévia des salarié.es. Pour AGI SON, nous allons faire une demande de fonctionnement à l'ARS que nous n'avons pas indiqué dans le budget pour le moment.
- Observation : frais de déplacement de Damien sur divers rdv + adhésion à Popp pour 1200€
Mise en page et impression du Panorama pour 3100€
Defma : coût du projet selon budget initial de novembre 2023 (hors RH dédiées) avec rajout des frais de déplacement de C Le Rendu et sa collègue pour entretiens et bilans
- Communication et ressources : divers logiciels (cf note) + frais de communication (diverses impressions) + temps infos ressources et déplacements
- Concertation : concertation et coopération : frais classiques avec ajout de l'aide aux PME (MEL) : déplacements à 3 gros salons/évènements avec frais de VHR pour une délégation de 15 personnes
Rencontres pro : déplacement de l'équipe à des évènements nationaux (poste gonflé avec la sub MEL mais qui ne nous permet pas de se déplacer à tous les évènements non plus)
Au Turbin : 6100€ sur fonctionnement, et 13 475€ si sub de la MEL pour étoffement du séminaire
Radar : 1000€ de frais de dép, d'accueil de l'équipe et des intervenants.es
- Appui aux adhérents :
Appui adhérents et appui filière : frais classiques de déplacements pour divers temps et rdv
Projets RSE : dépenses liées à mon implication dans R2D2 + adhésions à Echo (250€)
Formations : existent si on a un financement MEL
Les Grandes formes : continuité sur 2025 des 2 sessions en janvier et février à Amiens et à Lille au montant de la sub de la DRAC demandée (10000€).
- Ressources Humaines : + 400€ coût employeur chargé sur chaque personne en CDI si sub de la MEL (dans budget de fonctionnement, les RH sont au même niveau qu'en 2024. Un seul changement d'échelon en 2025 : Romain Henning, en décembre)

Questions/remarques de Bill :

- **le détail de Assurances & logiciels pour 9 060 € ?** anciennement comprenait l'adhésion à Popp – Gimic – maintenant 6396€ : logiciels GHS spaictacle, sage compta, zoom, airtable, adobe, dropbox, infogram, sendinblue (newsletter), basecamp. Révision des contrats de Basecamp et Dropbox avec un arrêt en avril 2025

- **le budget adhésion pourrait être doublé :** mauvais placement de l'adhésion à Popp, dans logiciels. Adhésions 2025 : Echo (250€), Agi son (250€), Graineterie (100€), SMA (400€), Popp (1200€) : total = 2200€

- **détail des honoraires & rémunérations interm :** cabinet comptable, CAC, honoraires d'intervenants.es pour rencontres pros (ex. Au Turbin) et formations (gonflé avec financement MEL)

- **pourquoi il n'y a pas de budget communication ?** parce qu'on a pas les moyens d'en avoir un avec nos sub de fonctionnement classique (possible si financement MEL)

VOTE DU CA
Le budget est validé à l'unanimité des membres présents.

4. VALIDATION DU REGLEMENT INTÉRIEUR

Johann SCHULZ expose au Conseil d'administration la volonté de la Direction et de l'administration de cadrer avec un règlement intérieur, le fonctionnement interne à l'équipe. Pour info, il n'y a aucune obligation en dessous de 11 salariés.

Johann SCHULZ propose de passer le règlement intérieur au vote.

AVIS DU CA
Le règlement intérieur est validé à l'unanimité des membres présents et procurations Nicolas LEFEVRE : Faire circuler le règlement intérieur aux structures adhérentes

5. ÉCHANGE SUR LE GROUPE DE TRAVAIL « FINANCEMENT DE LA FILIÈRE »

Suite à la réunion avec François DECOSTER, Johann SCHULZ propose :

- d'envoyer un mail cette semaine pour la constitution d'un groupe de travail « financement filière »
- de sonder en parallèle les adhérents sur leur situation financière actuelle afin de faire remonter un point de situation à la région et aux syndicats

Pour rappel, il a été proposé d'utiliser l'enveloppe de 180K/200k pour la transférer sur le contrat de filière afin d'imaginer des dispositifs répondants à l'urgence d'une filière en difficulté. Le pôle a justifié que l'enveloppe de HAUTE FRÉQUENCE ne sert pas l'économie locale, mais

Il s'agirait donc de :

- Réfléchir au transfert de cette enveloppe sur le contrat de filière Hauts-de-France, ce qui pourrait avoir un effet levier sur les aides CNM, et celles de la DRAC (plan ruralité, Mieux Produire Mieux Diffuser) cette perspective a été confirmée par la suite par Nicolas GUINET notamment sur l'inclusion du plan ruralité sur le CDF ;
- Cela pourrait aussi avoir un effet sur les départements qu'il serait pertinent d'intégrer à court terme dans le périmètre de la concertation ;
- Prendre en compte les orientations prioritaires de la Région, en l'occurrence la diffusion/création/présence artistique dans les territoires ruraux ainsi que le besoin de rayonnement de la Région ;
- Approfondir les problématiques de circulation et de visibilité de la création artistique régionale ;
- Étudier la pertinence l'efficience de dispositifs similaire déjà engagés dans certaines régions en interrogeant le CNM et les comités techniques de ces territoires.
- Intervenir sur le financement du pôle par la Région pour son rôle et ses missions dédiées au contrat de filière.

AVIS DU CA

Nicolas LEFEVRE sur HAUTE FRÉQUENCE et sur la hauteur de l'enveloppe. S'il y a des membres qui sont encore convaincu, dedans il y a pas mal de subventions qui sont alloués historiquement, c'est là que ça bloque. C'est la seule façon pour la Région de financer certaines des communes du sud de la Région ex : Picardie Move) I faut faire le tri dessus. Si on met la totalité de l'enveloppe sur le contrat de filière ça aura du mal à passer. La Région aura du mal à mettre la totalité de l'enveloppe de HAUTE FRÉQUENCE sur le contrat de filière si le CNM et la DRAC n'augmentent pas. De l'avis de Nicolas, il serait pertinent de proposer que les grosses structures accompagnent les petites structures dans le cadre de HAUTE FRÉQUENCE.

Johann SCHULZ lance le groupe de travail sur le sujet.

Camille BAILLEUX évoque une demande de France 3 pour un reportage sur la situation des acteurs des musiques actuelles dans le Nord Pas de Calais. Nicolas LEFEVRE a aussi été contacté. Camille pourra évoquer sa situation tout en apportant un éclairage sur la situation globale de la filière.

6. LANCEMENT DU DLA

Un premier échange a eu lieu entre le mouvement associatif, Xavier COLLIN et Johann SCHULZ. Il serait question de démarrer le DLA en 2024 pour bénéficier de queue de budget et pouvoir refaire une demande sur 2025.

Plusieurs dates ont été proposées, et il serait judicieux que quelques membres du Conseil d'Administration/bureau puissent participer.

La date proposée est le jeudi 14 novembre

AVIS DU CA

Kenneth QUIGUER peut être présent à partir de 15h le vendredi 14 novembre

7. POINT SUR LES RECRUTEMENTS

- Lena GOTTI est arrivée en attachée à la communication en alternance début septembre
- Emma CABIO'CH arrive en service civique sur une mission « transition éco » arrive le 16/10

Pour le poste de chargé.e de production et d'animation de la dynamique associative et territoriale, 4 profils ont été retenus pour les entretiens :

- Marion TANGUY (ex coordinatrice des JMF France)
- Clémence BIZIEN (ex bookeuse chez Super, Zamora, Caramba...)
- Louis EONNET (chargé de production, actions culturelles chez Latitudes Contemporaines, festival Africolor...)
- Marie MAILLARD (chargé.e d'administration et coordination du cinéma L'univers)

Les entretiens auront lieu à la Chaufferie le mardi 29 octobre.

Le lundi 14 octobre 2024,

Alex MONVILLE
Co-Président



Xavier COLLIN
Co-Président

